

## Réforme des études ecclésiastiques de philosophie

**Author :** Vini Ganimara

**Categories :** [Dicastères](#)

**Date :** 22 mars 2011

Présentant ce matin, avec le cardinal Zenon Grocholewski, Préfet de la Congrégation pour l'éducation catholique, le décret de réforme des études ecclésiastiques de philosophie, Mgr Jean-Louis Bruguès, secrétaire de la Congrégation, a [déclaré](#):

"Les disciplines strictement philosophiques devront constituer au moins 60 % des cours de première et deuxième année."

Le RP Charles Morerod, recteur de l'Université pontificale St Thomas d'Aquin, a ajouté que

"l'étude de la philosophie aide le théologien à être conscient de ses préjugés philosophiques, à les évaluer en évitant d'imposer à sa théologie ou à sa prédication un cadre conceptuel incompatible avec la foi. Pour être juste, la réflexion critique sur les systèmes philosophiques doit rechercher la vérité au delà des apparences."